



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

océanographie

Question écrite n° 109890

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur les moyens navals d'exploration maritime des organismes de recherche, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment que le principe du renouvellement de la flotte à l'identique soit abandonné. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Texte de la réponse

La recherche d'un déploiement optimal de la flotte de recherche maritime française s'appuie sur un plan d'évolution de la flotte à moyen terme avec une vision à quinze ans environ, réévalué périodiquement au moins tous les dix ans, associé à des études approfondies réalisées de façon plus ponctuelle à l'occasion des préparations de décisions pour la construction des navires scientifiques. Cette démarche conduit de fait à améliorer en permanence les fonctionnalités des nouveaux entrants, et surtout, lors d'un renouvellement, à opter pour des solutions technologiques performantes en adéquation avec les prescriptions scientifiques prioritaires. Ainsi, sur la base du premier plan 1985-2000, qui a exprimé la nécessité d'un navire dédié à la mise en oeuvre d'engins sous-marins, le dernier navire scientifique entré en flotte en 2005, le Pourquoi pas ?, résulte d'une collaboration étroite et fructueuse entre le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), d'une part, et le service hydrographique et océanographique de la marine nationale (SHOM), d'autre part, ainsi que d'une forte implication de la communauté scientifique. Il présente des caractéristiques uniques à ce jour. Le comité des directeurs d'organismes de recherche en océanographie (CDO) considère que les besoins de la recherche océanographique conduisent à renforcer la pluridisciplinarité des navires et l'interopérabilité des équipements. Il propose d'adopter une approche systémique de l'ensemble des bâtiments de la flotte (navires hauturiers, semi-hauturiers, côtiers, de station) et des équipements (engins sous-marins autonomes ou téléopérés), au profit d'une planification renforcée s'appuyant sur les besoins de la communauté scientifique, de façon à optimiser les usages des moyens pour des zones et des études complémentaires, et favoriser l'interopérabilité des moyens mis en oeuvre (logistique, instrumentation).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109890

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11726

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3799